

Le Temps

I. Le Temps. 1899-11-21.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

par, que la municipalité a confié les illuminations de la place de la Nation et de la place de la Bastille.

Entre les deux, dans le grand hall de la Nation, avait été installé un grand dôme supportant des lampes électriques dans des réflecteurs d'une forme décorative toute nouvelle.

Des girandoles de fleurs et de ballons en cellulose complétaient l'ensemble vraiment féerique de la décoration. Les illuminations de la place de la Bastille étaient également très réussies. M. Beau, au petit le, vient de remporter à un nouveau succès.

Le banquet a été servi le soir, à sept heures, dans le grand hall des Fêtes de l'Hôtel de Ville, où avaient été installés des tables pour cinq cents convives.

M. Lucipia, président du Conseil municipal, et de Selver, préfet de la Seine. Tout présidé, ayant, à leurs côtés, les ministres, MM. Waldeck-Rousseau, Baudin, de Lanessan, Leygues, Decrais, Millerand, M. Piettre, président du Conseil général; Bellan, syndic; les délégués de la Bourse de travail de Paris, Henri Brisson, le professeur, les maîtres de Marseille et de Bordeaux, etc.

Au dessert, M. Lucipia, président du Conseil municipal, porta le premier toast :

C'est, dit-il, la fête de la République. Levons d'abord notre verre en l'honneur de la France républicaine. Sa gloire est le premier et le plus grand de nos succès.

Messieurs, encore une fois, à la France républicaine je vous rends la dévotion de mon cœur (Vifs applaudissements).

M. de Selver, préfet de la Seine, se lève à son tour :

Le 15 juin 1789, dit-il, l'Assemblée nationale vient de se constituer.

L'ancienne France est désormais finie. Partout va passer le niveau de la Révolution. Il ne restera debout que la nation d'une part, l'individu de l'autre.

Rien de comparable ne fut jamais dans l'histoire du genre humain.

On ne vit jamais une nation entreprendre de se reconstruire ainsi et dans un droit absolu, la nation pure, et, suivant l'expression d'un historien national, « l'âme d'un grand peuple se délivrant d'une enveloppe usée et se reconstruisant un nouveau corps ».

La République, organisme nécessaire, forme indélébile de la société moderne, est proclamée à son tour. Le monde nouveau a commencé.

Désireux de rendre hommage aux grands ancêtres de ces glorieuses périodes; désireux d'affirmer devant la France et devant le monde que la République est un jour vivante et agissante, le Conseil municipal de Paris a voulu que la date de l'inauguration d'une grande œuvre artistique et républicaine marquée, en même temps, dans notre calendrier républicain, une manifestation de foi politique et une énergique réputation de toutes les menées factieuses.

Merci, Gracieux à vous, la cérémonie de ce jour n'est pas seulement la manifestation de Paris, mais la puissante manifestation de la France tout entière.

En vous, messieurs, je la salue cette France républicaine, le bois à elle qui renferme notre foi et nos espérances.

Après un court toast « à la République » de M. Finaisseries, maire de Marseille, M. Waldeck-Rousseau prononce le discours suivant :

Messieurs, Le 22 septembre 1892, au Panthéon, de ces républicains dont l'âme haute et la foi robuste s'élevaient au-dessus de la prescription, développait avec la magie d'une admirable parole cette vérité, que la République, événement pressenti, est le fruit de la lutte.

Tous les gouvernements qui se sont succédés, qu'ils fussent fondés sur le génie d'un grand homme, ou en vertu des prestiges du passé, ont été vaincus, un nombre et la variété des talents, ont été vaincus l'un après l'autre d'être des utopies éphémères. Victés dans leur origine et rongés dès le premier jour par quelque contradiction intime qui était le germe de leur mort, quelques-uns ont été vaincus dans la lutte, d'autres ont été vaincus dans la lutte, d'autres ont été vaincus dans la lutte.

Une idée assez forte et assez élevée pour faire surgir en leurs âmes des programmes de toutes les grandes réformes philosophiques, politiques et sociales que la siècle qui va finir s'est efforcé de réaliser, et dont il léguera au siècle prochain le soin d'achever le plein développement, ont été vaincus dans la lutte, d'autres ont été vaincus dans la lutte, d'autres ont été vaincus dans la lutte.

C'est dans un sentiment de profonde reconnaissance pour l'œuvre accomplie par nos pères, et par nous-mêmes, que nous nous souvenons de tout ce que l'esprit de la Révolution a fait pour la grandeur du pays.

Un principe qui, d'une nation affaiblie par l'imprévoyance et l'impéritie des cinquante dernières années, a permis de relever le pays, de lui rendre la vie, de lui donner le sentiment de l'Europe coalisée, peut braver les déclarations turbulentes dont les partisans d'un passé à jamais condamné n'ont pas cessé de l'assailir.

Une idée assez forte et assez élevée pour faire surgir en leurs âmes des programmes de toutes les grandes réformes philosophiques, politiques et sociales que la siècle qui va finir s'est efforcé de réaliser, et dont il léguera au siècle prochain le soin d'achever le plein développement, ont été vaincus dans la lutte, d'autres ont été vaincus dans la lutte, d'autres ont été vaincus dans la lutte.

C'est dans un sentiment de profonde reconnaissance pour l'œuvre accomplie par nos pères, et par nous-mêmes, que nous nous souvenons de tout ce que l'esprit de la Révolution a fait pour la grandeur du pays.

Un principe qui, d'une nation affaiblie par l'imprévoyance et l'impéritie des cinquante dernières années, a permis de relever le pays, de lui rendre la vie, de lui donner le sentiment de l'Europe coalisée, peut braver les déclarations turbulentes dont les partisans d'un passé à jamais condamné n'ont pas cessé de l'assailir.

Une idée assez forte et assez élevée pour faire surgir en leurs âmes des programmes de toutes les grandes réformes philosophiques, politiques et sociales que la siècle qui va finir s'est efforcé de réaliser, et dont il léguera au siècle prochain le soin d'achever le plein développement, ont été vaincus dans la lutte, d'autres ont été vaincus dans la lutte, d'autres ont été vaincus dans la lutte.

C'est dans un sentiment de profonde reconnaissance pour l'œuvre accomplie par nos pères, et par nous-mêmes, que nous nous souvenons de tout ce que l'esprit de la Révolution a fait pour la grandeur du pays.

Un principe qui, d'une nation affaiblie par l'imprévoyance et l'impéritie des cinquante dernières années, a permis de relever le pays, de lui rendre la vie, de lui donner le sentiment de l'Europe coalisée, peut braver les déclarations turbulentes dont les partisans d'un passé à jamais condamné n'ont pas cessé de l'assailir.

Une idée assez forte et assez élevée pour faire surgir en leurs âmes des programmes de toutes les grandes réformes philosophiques, politiques et sociales que la siècle qui va finir s'est efforcé de réaliser, et dont il léguera au siècle prochain le soin d'achever le plein développement, ont été vaincus dans la lutte, d'autres ont été vaincus dans la lutte, d'autres ont été vaincus dans la lutte.

C'est dans un sentiment de profonde reconnaissance pour l'œuvre accomplie par nos pères, et par nous-mêmes, que nous nous souvenons de tout ce que l'esprit de la Révolution a fait pour la grandeur du pays.

Les invités à ce concert et au bal qui doit suivre arrivent déjà en rangs pressés; plus de dix mille personnes ont été invitées à ce concert et au bal qui doit suivre.

Bientôt il y a, dans les salons, plus de monde qu'on n'en a jamais vu dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Mais il régnait dans cette foule une telle belle humeur qu'aucun incident fâcheux ne se produisit; le bal, extraordinairement animé, commença à onze heures. Il se poursuivit jusqu'à deux heures du jour.

Au cours de la fête, un quinquize d'individus ont été arrêtés pour avoir crié : « A bas Loubet! Vive Déroulède! Vive l'anarchie! » Sur ce nombre dix arrestations seulement ont été provisoirement maintenues.

CHOSSES DE PARIS

Musées inconnus

Imaginez quelque part, en France, un musée formé d'œuvres remarquables, toiles ou sculptures, boiseries anciennes ou émaux rares, souvenirs et documents précieux de l'histoire de notre art national.

Mais, pour simples et naturelles que puissent paraître ces menues réformes, peut-être devrions-nous en attendre longtemps encore la réalisation. Car ni l'Etat ni la Ville n'ont le droit de les exiger des fabricants, qui ne sont maîtres chez eux.

C'est dire que, si la Ville peut, dans certains cas, contribuer de ses deniers à l'entretien des églises, elle n'exerce aucun droit de tutelle sur leur partie décorative et artistique.

Malgré cela, et sur l'initiative de la commission du Vieux Paris, des démarches vont être faites auprès des fabricants pour obtenir d'eux la fin d'un régime si barbare. Peut-être réussira-t-elle? Sinon, il faudra souhaiter que des propriétaires aient pu s'occuper de leurs richesses, soient logiques, et s'en débarrassent en les envoyant à Carnavalet... Nous sommes tranquilles sur l'accueil et le traitement qui leur seront réservés.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 20 novembre. — La hausse barométrique est générale en Europe et les pressions supérieures à 770 mm se retiennent sur les Iles-Britanniques et la mer Noire. Le dépressionnaire s'étend vers le sud-ouest.

En France, un temps couvert et brumeux est probable avec température basse.

Moyenne d'hier, 19 novembre: 3°1, inférieure de 2°2 à la normale.

Depuis hier midi, température max, 6°1; min, de ce matin, — 3°.

A la tour Eiffel: max, 4°5; min, 1°.

Baromètre, à 7 heures du matin, 770 mm; stationnaire à midi.

A Saint-Germain-l'Auxerrois, un retable fameux du seizième siècle, que l'opacité des verrières rend absolument invisible.

A Saint-Gervais, un tableau de Dubuc, représentant, dans une scène de la vie, un homme qui se penche vers un verre, sans doute pour que le verre et le tableau disparaissent à la fois dans l'obscurité.

A la Madeleine, le Baptême du Christ, de Rude, et du Mariage de la Vierge, de Pradier, qu'on a placés dans les deux chapelles les plus sombres de l'église.

Et ainsi de suite. Mais on a fait mieux encore dans d'autres églises, où, sans raison sérieuse, certaines chapelles ont été fermées.

Il en est ainsi à Saint-Roch, où une chapelle, qui contient les bustes de Lenôtre et du duc de Créqui par Coyssave aîné; de Mignard, par Desjardins; du cardinal Dubois par Coustou; un médaillon délicieux de Mme de Jully par Falconnet, etc., est entièrement cachée par des tentures rouges accrochées à la grille d'entrée. On y cache en même temps il est vrai des monuments, tapis, tableaux, etc.

A Saint-Sulpice, la chapelle « des Etudiants » où se trouve un orgue ayant appartenu à Marie-Antoinette, est toujours fermée.

A Saint-Vincent-de-Paul, on a enlevé du portail pour le mettre au grenier, de belles peintures en vases à l'usage de la messe. Certains figures trop nues, offensent la décence... Que ne verra-t-on alors les portails de Notre-Dame?

A Saint-Louis-en-l'Île on s'est, dans des chapelles fermées, des peintures de Coppel, d'Arj Scheffer et de Perrin. A Saint-Médard, on se trouve une Genesio gardant les moutons attribué à Antoine Watteau.

L'Assommoir, constamment fermée parce qu'elle n'est qu'une dépendance de la Madeleine.

Allez donc encore... mais nous ne pouvons tout énumérer. Au surplus, une autre partie du rapport de M. Lamban est non moins édifiante; c'est celle qui concerne les soins donnés en outre ces œuvres d'art. Il y est question notamment pour Saint-Germain-l'Auxerrois, de toiles entièrement détendues de leur cadre, de tableaux de Saint-Amand, d'un enfant de France, de Lamy, de Transfiguration, détachés par l'humidité; pour Saint-Christophe et pour Notre-Dame-des-Clamps, de peintures murales presque disparues; pour Saint-Germain-de-Charonne enfin, mais il n'est plus utile de le rapporter lui-même.

Cette dernière petite église gothique du quinzième siècle (Saint-Germain de Charonne), aux piliers décorés de fines nervures et coiffés de chapiteaux artistement sculptés; ce petit monument original qui est une curiosité de nos Parisiens, vient d'être restauré par M. Loubet, de subir la cruelle d'un badigeonnage à l'huile.

Tout y a passé: piliers, chapiteaux, ogives, clofs de voûte, culs-de-lampe, etc. La fabrique a bien fait les choses, mais elle n'a pas su en profiter. Les piliers sont superflus pour faire la toilette de l'intérieur; à l'occasion de l'exposition, sans doute — et les piliers ont été peints couleur beurre frais, tandis que les voûtes étaient passées au blanc d'agent.

Vous devinez ce qu'il est advenu de la malheureuse église. Et notez qu'elle figure sur la liste des monuments historiques! Que serait-ce si elle n'avait pas joui de ce privilège!

Mais le remède à tout cela? On le trouverait facilement et les intéressés mettaient à sa recherche quelque bonne volonté. Ici, il suffirait d'enlever certains tableaux mal placés et de les transporter sur des surfaces bien éclairées qui sont, vides tout au plus; là, on nettoierait quelques verrières, couvertes de poussière; on en supprimerait quelques autres, qui n'ont aucun caractère artistique; partout on ouvrirait les chapelles fermées sans excuse.

Malgré cela, et sur l'initiative de la commission du Vieux Paris, des démarches vont être faites auprès des fabricants pour obtenir d'eux la fin d'un régime si barbare. Peut-être réussira-t-elle? Sinon, il faudra souhaiter que des propriétaires aient pu s'occuper de leurs richesses, soient logiques, et s'en débarrassent en les envoyant à Carnavalet... Nous sommes tranquilles sur l'accueil et le traitement qui leur seront réservés.

Malgré cela, et sur l'initiative de la commission du Vieux Paris, des démarches vont être faites auprès des fabricants pour obtenir d'eux la fin d'un régime si barbare. Peut-être réussira-t-elle? Sinon, il faudra souhaiter que des propriétaires aient pu s'occuper de leurs richesses, soient logiques, et s'en débarrassent en les envoyant à Carnavalet... Nous sommes tranquilles sur l'accueil et le traitement qui leur seront réservés.

La vente Pezon. — Adrien Pezon, le drapeur, a vendu son atelier de tapisseries à M. Loubet, le maître de son ménage. La vente a eu lieu ce matin, sous les auspices de M. Fourrier, commissaire-priseur. C'était là un des événements dits bien parisiens, car un nombre considérable de personnes ont été présentes. Des dix heures, les garçons proposés à l'entrée déclaraient qu'il y avait cent cinquante personnes de trop. Jamais la maison n'avait vu tant de monde, les planches fêlaissent sous un poids trop lourd.

Le drapeur Pezon, qui n'est plus personne, clamait les garçons à l'entrée.

Une vieille dame insistait: — Je venais un singulier écrier-telle. — Oh, bien, il n'en manque pas dans la rue, lui répondait le drapeur.

Des lazis s'échangeaient, tandis qu'à l'intérieur le public s'impatientait.

Dans la foule, parmi les curieux et les journalistes, on reconnaît le drapeur Bidel avec sa vaste cravate grise; il porte un chapeau de soie à huit crêtes et un pardessus mastic; puis voici le drapeur Marck, le drapeur Letort, en vêtements de velours, la drapeuse La Goulou, en une sévère toilette de la guirlande.

La vente commença par la mise à prix des singes qu'on sortait grottolement de leur cage. Pour un louis ou deux on peut s'en offrir un. Les perroquets-arses restent à 25 francs, le public n'en veut pas. Pezon, assis aux environs de Paris.

Le crieur, qui est un fantasiste, annonce d'une façon sage la mise en vente du serpent: « Il a cinq mètres de long, les yeux sont jaunes, il a une queue à l'entrecroix. On ne peut lui donner à manger que tous les huit jours. Le serpent sort de sa boîte pendant les jours aneux, entre les mains des hommes qui l'élevaient au-dessus des têtes. C'est le serpent qui a été tué par le drapeur Pezon ».

Avec ses accessoires, c'est-à-dire sa boîte et ses couvertures, il est adjugé pour 100 francs.

Trois ours noirs atteignent difficilement 163 francs. Les ours blancs sont adjugés à 45 francs, belle descente de leur pour un amateur.

Deux hyènes, 390 francs; une hyène et un loup travaillant ensemble, 300 francs.

C'est le drapeur Letort qui achète le plus, et il n'a pas tort, car toutes les adjudications se font à bas prix.

Méridien, le lion superbe, et ses congénères se vendront plus tard.

Le personnel de la ménagerie est navré de voir le « patron » quitter la « banque ». Il y a deux ans, Pezon perdrait à cette époque; c'était le commencement de la ruine.

Le fils Pezon se retire, dit-on; sa fortune est raisonnable; il en a assez. D'autre prétendent que, pour l'exposition, il va fonder la ménagerie-salon, c'est-à-dire une ménagerie spéciale, construite en pierres et permanente, à la façon d'un cirque.

Un GARET FERMÉ. — Le cabinet du Quartier latin a été fermé par le préfet de la Seine, M. Loubet, le maître de son ménage. Le cabinet a été fermé par le préfet de la Seine, M. Loubet, le maître de son ménage.

Entre gardes et bracoconniers. — L'avant-dernier jour de la vente, les gardes et bracoconniers ont eu une querelle. Le garde (Aubé), nommé Léonard, qui était fait assermenté comme garde particulier de plusieurs propriétés voisines, a été attiré sur le pas de sa porte par deux autres gardes et tué par un coup de fusil dans le dos.

On a arrêté un bracoconnier du hameau de Jardi, à diverses reprises, avait proféré des menaces contre Lanne. Il invoque un alibi que la justice examine.

MORT SUR SA MACHINE. — Les journaux de Dijon annoncent qu'un mécanicien du Paris-Lyon-Méditerranée, du nom de Dugois, qui allume le feu des machines, sur une machine isolée, renforcée le dépôt de Perrigny, a été pris subitement d'un malaise et, probablement saisi par le froid, a été trouvé mort sur sa machine à la bifurcation.

Informations diverses

M. Albert Bastide, directeur de l'Avignon, décédé à Paris, le 18 octobre, a laissé une fortune de deux millions, sans héritiers directs, après avoir fait de nombreux legs à ses parents collatéraux, a disposé en souvenir de ses père et mère d'une somme de 280,000 francs au profit d'œuvres de bienfaisance.

Cette somme a été répartie par le défunt, en fractions de 20,000 francs, de la façon suivante: 1° Aux pauvres de Paris, représentés par l'Assistance publique; 2° Aux pauvres d'Entraygues (Aveyron), représentés par le bureau de bienfaisance de cette ville; 3° Aux pauvres d'Avours-Saint-Georges (Seine-et-Oise), représentés par le bureau de bienfaisance de cette commune — aux trois libéralités s'adressant de préférence aux aveugles, vieillards, qui allurent, etc.; 4° à M. Bonjean, président de la Société de l'enfance abandonnée ou chargée; 5° à la maison de refuge Notre-Dame de Charité (jeunes filles abandonnées ou coupables); 6° à l'hospice national des Quinze-Vingts; 7° à l'Assistance publique; 8° à l'hospice de l'Enfermé; 9° à l'hospice de la Charité; 10° à l'hospice de la Charité; 11° à l'hospice de la Charité; 12° à l'hospice de la Charité; 13° à l'hospice de la Charité; 14° à l'hospice de la Charité; 15° à l'hospice de la Charité; 16° à l'hospice de la Charité; 17° à l'hospice de la Charité; 18° à l'hospice de la Charité; 19° à l'hospice de la Charité; 20° à l'hospice de la Charité.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Enfin M. Bastide a stipulé que la capital nécessaire au service d'une rente viagère de huit mille francs, soit une institution, serait employé, lors de l'extinction de cette rente, à fonder cinquante prix de mille francs chacun, lesquels seront décernés tous les ans aux cinquante familles les plus pauvres et les plus nombreuses d'enfants de Paris, et cela jusqu'à extinction de ce capital.

Le chah de Perse photographié. — Attaché pendant trois à la persécution du mal en qualité de médecin, le Dr Fourrier était mieux placé que personne pour faire de son poste son jour véritable les mœurs de la Perse. Aussi le volume qu'il publie sous le titre: Trois ans à la cour de Perse, est-il ce qu'on a jamais publié sur ce pays de plus curieux et de plus documenté.

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

Le chah de Perse photographié. — Attaché pendant trois à la persécution du mal en qualité de médecin, le Dr Fourrier était mieux placé que personne pour faire de son poste son jour véritable les mœurs de la Perse. Aussi le volume qu'il publie sous le titre: Trois ans à la cour de Perse, est-il ce qu'on a jamais publié sur ce pays de plus curieux et de plus documenté.

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur, Paris.)

C'est la vie intime du chah, racontée presque heure par heure, et documentée d'une façon très originale, car la plupart des illustrations sont des reproductions de photographies prises par le chah lui-même ou par les principaux personnages de sa cour. Des croquis de l'auteur et des planches en couleurs complètent ce bel ouvrage de grand format. (7 fr. 50, F. Juven, éditeur